



EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines
Commission de Sélection nationale

ERQ/DRH/09/V1

APPEL A CANDIDATURE INTERNE

Date: 08 JUL. 2018

Référence : DGAP/DRH/SEC/2995/2018 Page : 1/2

DESTINATAIRES :

- MESDAMES ET MONSIEUR LES DIRECTEURS DIVISIONNAIRES ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS CENTRAUX ;
- MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CENTRE NATIONAL DES CHEQUES POSTAUX ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES UPW ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES CENTRES FINANCIERS REGIONAUX.

DIFFUSION :

Par Affichage

Par Courrier

Par Web

OBJET : Appel à candidature national.

POSTE OFFERT : Organisateur courrier.
Liste détaillée en pièce jointe (Annexe N°1)

CONDITIONS REQUISES :
Conditions détaillées en pièce jointe (Annexe N°2)

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature est constitué d'une fiche de candidature (Annexe N°3), renseignée correctement, sans rature ni surcharge, et dûment visée par le responsable hiérarchique accompagnée des pièces justificatives.

DATE DE CLOTURE : Le délai de candidature court à compter de la date de l'appel à candidature et s'étale sur une période de vingt et un (21) jours ouvrables.

VOIES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES :

Le dossier de candidature cité supra est transmis, soit :

- Par une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Secrétariat de la Commission de Sélection Nationale/DRHF, Direction Générale d'Algérie Poste, Quartier des Affaires, Beb Ezzouar ALGER ;
 - Par E-mail sur la boîte sec.csn@poste.dz;
- Ou bien, le déposé directement auprès du secrétariat de la Commission de Sélection Nationale contre accusé de réception.



EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines
Commission de Sélection nationale

ERQ/DRH/09/V1

APPEL A CANDIDATURE INTERNE

Date :
08 JUL. 2018

Référence : DGAP/DRH/SGC/2995/2018

Page : 2/2

REFERENCES REGLEMENTAIRES :

- Décision d'Institution d'une Commission de Sélection Nationale : DGAP/SCT/1302/2017 du 06/09/2017 ;
- Note de procédure relative aux modalités de sélection et désignation des cadres supérieurs et des titulaires des emplois supérieurs : DGAP/SCT/10/2017 du 06/09/2017 ;

SIGNATURE

مديرة الموارد البشرية
العمارة البريدية
امضاء: عائلي خير الدين



Direction des Ressources Humaines

(Annexe N° 1) Nombre de postes vacants (Organisateur Courrier) par DUPW

DUPW	Nombre
ADRAR	2
CHLEF	3
LAGHOUAT	2
OUM EL BOUAGHI	2
BATNA	3
BEJAIA	3
BISKRA	2
BECHAR	2
BLIDA	3
BOUIRA	2
TAMANRASSET	2
TEBESSA	2
TELEMCEN	3
TIARET	2
TIZI OUZOU	3
ALGER EST	4
ALGER CENTRE	4
ALGER OUEST	4
DJELFA	3
JIJEL	2
SETIF	3
SAIDA	2
SIKDA	3
SBA	2
ANNABA	3
GUELMA	2
CONSTANTINE	3
MEDEA	2
MOSTAGHANEM	2
M'SILA	3
MASCARA	2
OUARGLA	3
ORAN	4
EL BAYADH	2
ILLIZI	2
BBA	2
BOUMERDES	3
EL TAREF	2
TINDOUF	2
TISSEMSILET	2
EL OUED	2
KHENCHELA	2
SOUK AHRAS	2
TIPAZA	2
MILA	2
AIN DEFLA	2
NAAMA	2
AIN TIMOUCHENT	2
GHARDAIA	3
RELIZANE	2
TOTAL	123



Direction des Ressources Humaines

(Annexe 2) Conditions d'accès au poste d'Organisateur Courrier (Catégorie 17)

Cat	Population Concernée	Condition Ancienneté Générale *	Condition Diplôme Universitaire
10	Facteur (Tous les paliers du poste) **	10	Sans condition
12	Opérateur postal (Tous les paliers du poste) **	7	Sans condition
12	Assistant administratif (Métier-Tous les paliers du poste) **	7	Sans condition
12	Facdom (Facteur à domicile) ***	Sans condition	Indispensable
14	Responsable de service 1 (CDD-CTR-CPX-CTNI)	Sans condition	Indispensable
15	Responsable de service 2 (CDD-CTR-CPX-CTNI)	Sans condition	Indispensable
15	Chef de service 1 (CDD-CTR-CPX-CTNI)	Sans condition	Indispensable
15	Chef d'établissement C4	Sans condition	Indispensable
15	Chef de Centre C4	Sans condition	Indispensable
16	Chef de service 2 (CDD-CTR-CPX-CTNI)	Sans condition	Indispensable
16	Chargé d'études (Métier)	Sans condition	Indispensable

* L'ancienneté générale exigée est arrêtée à la date de lancement des appels à candidatures

** La condition d'ancienneté générale, ne s'applique pas pour les titulaires d'un diplôme universitaire ou d'un grade IN-IMP délivré par l'Ecole Nationale des PTT

*** Etant donné que les titulaires du poste de travail de Facdom sont détenteurs, par défaut, de diplômes universitaires, et compte tenu du fait que ledit poste a été créé en 2016, aucune condition d'ancienneté ne s'applique sur cette population



EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines
Commission de Sélection nationale

ANNEXE N° 3

FICHE DE CANDIDATURE

Date :

Référence :

Page : .../4

APPEL A CANDIDATURE	OBJET	
	REFERENCE	
	DATE	

POSTE POURVU <u>(Mentionner avec précision le poste à pourvoir)</u> Ex : S-Direct Unité (Support) RHMG DUPW MILA)	
---	--

NOM ET PRENOM DU POSTULANT :	Photo du postulant
N° TELEPHONE :	
E-MAIL :	
MATRICULE :	
DATE DE RECRUTEMENT :	
POSTE OCCUPÉ ACTUELLEMENT :	
DIRECTION D'ATTACHE :	

PARCOURS PROFESSIONNEL AU SEIN D'ALGERIE POSTE :		
Structure	Fonctions	Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)



EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines
Commission de Sélection nationale

ANNEXE N° 3

FICHE DE CANDIDATURE

Date :

Référence :

Page : .../4

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES HORS SECTEUR :

Organisme	Fonctions	Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)

CYCLE DE FORMATION ET/OU DE PERFECTIONNEMENT :

Organisme	Thème	Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)	Titre /ou diplôme



EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines
Commission de Sélection nationale

ANNEXE N° 3

FICHE DE CANDIDATURE

Date :

Référence :

Page : .../4

ANTECEDENTS DISCIPLINAIRES :

SANCTION	DEGRE DE LA FAUTE	MOTIF	DATE

AVIS RESPONSABLE
HIERARCHIQUE
DIRECTE

AVIS FAVORABLE :

- A. Assiduité
- B. Compétence
- C. Initiative
- D. Intégrité

/10
/10
/10
/10

AVIS DEFAVORABLE :

VISA DU RESPONSABLE
HIERARCHIQUE DIRECTE :

AVIS DU DIRECTEUR

AVIS FAVORABLE :

AVIS DEFAVORABLE :

VISA DU DIRECTEUR :



EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines
Commission de Sélection nationale

ANNEXE N° 3

FICHE DE CANDIDATURE

Date :

Référence :

Page : .../4

AVIS DE LA COMMISSION DE SELECTION DES CANDIDATURES :

AVIS FAVORABLE :

.....
.....
.....

AVIS DEFAVORABLE :

.....
.....
.....

CANDIDAT REÇU EN ENTRETEN ORAL LE :

Dans le cas de l'adoption, par la commission, d'une évaluation orale.

REFERENCES REGLEMENTAIRES :

- Décision n°1302 du 06/09/2017, portant création, composition et fonctionnement de la commission de sélection nationale.
- Note de procédure N°10 du 06/09/2017; définissant les modalités de sélection et désignation des Cadres Supérieurs et des titulaires des Emplois Supérieurs au niveau national.